FRC 4660

CORPS LÉGISLATIF.

Case FRC 15121

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR BOULAY-PATY (de la Loire-Inférieure),

Sur l'assassinat de nos plénipotentiaires à Rastadt.

Séance du 16 floréal an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

DANS un moment aussi douloureux, qu'ajouterai-je aux discours des orateurs qui m'ont précédé, pour exciter l'indignation des Français? . . . .

THE NEWBERRY LIBRARY

Il est donc vrai que les plénipotentiaires de la République, chassés du congrès de Rastadt, ont été assassinés par les Autrichiens même qui devoient veiller à ce dépôt sacré ? Quoi ! un attentat aussi horrible, une violation aussi perfide du droit des gens, dont les annales des hordes les plus barbares n'offrent pas d'exemple, auroit été commis sur les personnes des ambassadeurs de la grande nation ! . . . sur des envoyés dont la garantie reposoit sur la foi de toutes les puissances contractantes de l'Europe ! . . . .

Quel est donc le génie infernal qui a présidé à ces massacres, à ces assassinats ? . . . . quel génie, représentans du peuple ! eh ! pouvons-nous le méconnoître ? . . . . C'est celui qui plane sur les cabinets de de Saint-James et de l'Autriche, et qui souffle depuis tant d'années la dévastation, le carnage et la mort sur tous les peuples libres. . . . celui qui, d'une main scélérate, a envoyé en France des cargaisons de stylets et de poignards, pour alimenter l'exécrable guerre civile, et assassiner tous les amis fidèles à la cause du peuple. . . . celui qui a suscité, vers la même époque, des émeutes sanguinaires à Gênes, à Rome, en Corse. . . . celui qui a fait investir, par des sicaires de la noblesse, la maison du général Bernadotte à Vienne. . . . celui qui a poussé cette soldatesque effrénée et ce peuple d'assassins à massacrer l'infortuné Basseville et le brave Duphot à Rome. . . . celui qui a chargé de fers, et fait traîner de cachot en cachot plusieurs représentans du peuple sous la convention nationale. . . . celui qui, par son or corrupteur, a rallumé la guerre au dehors, et qui vient, depuis quelques mois, de réorganiser les meurtres de l'intérieur, en désignant les républicains par des qualifications odieuses, et en les faisant proscrire par des calomnies plus odieuses encore. . . . c'est, en un mot, l'exécrable génie de Chatam, de Pitt, de Paul et de Charles. . . .

La nature indignée de tant d'outrages m'arrête. . . . . Que dis-je, représentans du peuple, la mesure des forfaits de ces monstres n'étoit pas encore comblée ! . . . .

Mais puisque tel a été l'esprit de ces cours déloyales et sans foi, qu'elles ont commandé sur les personnes de nos ambassadeurs un crime aussi lâche qu'abominable ! . . . . vengeance, peuple français, vengeance ! . . . . Que les satellites des rois parjures apprennent qu'on n'insulte pas impunément une nation libre ; qu'ils sachent qu'il n'existe

pas un seul Français qui ne s'arme pour une aussi belle cause ; qu'ils sachent que ceux mêmes qu'ils avoient séduits par leurs feintes caresses, ne voyant plus en eux que de vils meurtriers, concourront de tous leurs moyens pour les écraser ; qu'ils sachent enfin que l'indignation universelle, enfantant des hommes nouveaux, portera le fer et le feu jusque dans les repaires des tyrans couronnés, ordonnateurs du crime.

Le moment est venu où tant de scélératesses seront expiées ; et c'est à vous, représentans du peuple, d'imprimer cet essor volcanique qui doit lancer la foudre exterminatrice dans les rangs de nos ennemis. C'est du haut de cette tribune que l'appel aux armes doit retentir jusqu'aux extrémités de la République ; c'est du haut de cette tribune que doivent partir les cris de vengeance qui enflameront nos phalanges guerrières ; c'est du haut de cette tribune que doit se faire entendre le réveil terrible des républicains, retenus trop long-temps dans une inertie coupable.

Souffrirons-nous que nos foyers soient envahis, nos droits menacés, et nos frères massacrés ? Entendez le génie de la liberté qui crie : vengeance, peuple français ! vengeance !

Guerriers de la grande nation, le Nord et le Midi se sont humiliés devant vos armes puissantes ; de nouveaux triomphes vous appellent... vengeance !

Et vous, puissances de l'Europe, qui devez vous glorifier du caractère de générosité et de magnanimité qu'ont déployé envers nos infortunés plénipotentiaires vos ambassadeurs à Rastadt, recevez les hommages d'un peuple reconnoissant..... Mais si vous éprouvez ce sentiment d'indignation qu'un crime aussi atroce doit exciter chez toutes les nations policées..... vengeance, puissances de l'Europe, vengeance ! Le droit des gens est ici violé pour tous les gouvernemens.

Mais, représentans du peuple, nous devons apporter des palliatifs aux blessures de Jean Debry, des consolations et des secours à des familles désolées ; nous devons appaiser les mânes plaintifs de Roberjeot et de Bonnier, de ces martyrs de la liberté.

C'est sur leur hécatombe que nos jeunes guerriers doivent faire le serment de marcher, venger une aussi cruelle injure faite au peuple

français ; c'est sur leur hécatombe que l'armée doit prendre l'engagement sacré de ne mettre bas les armes que lorsqu'une colonne, élevée à la place des trônes coupables, attestera à la postérité leurs crimes et notre vengeance ; c'est enfin sur leur hécatombe que tous les républicains doivent jurer de punir tous les assassins et les ennemis de la République française.

J'appuie les propositions faites par mes collègues, d'un manifeste aux puissances de l'Europe, et d'une fête funéraire dans chaque canton et aux armées de la République ; et j'y fais les additions suivantes :

Je demande que le récit de cet horrible attentat soit lu à la tête de chaque détachement de conscrits qui partent pour l'armée ;

Qu'il soit décrété qu'il sera élevé un monument en leur mémoire dans le lieu même où ils ont été massacrés.

Ces lieux, dira-t-on, sont occupés par l'ennemi.... Eh ! représentans du peuple, chargez l'armée française d'exécuter votre loi ; et, dans le délai fixé, la loi sera exécutée. J'en fais le serment au nom de l'armée.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Floréal an 7.